



## Demande de location

### SALLE COMMUNALE A FAVAGNY-LE-GRAND

\* Obligatoire

#### Requérant

Nom de l'entreprise (ou société à but non lucratif) : .....

Nom et prénom du responsable \* : .....

Date de naissance \* : .....

Adresse \* : .....

NPA et localité \* : .....

Téléphone / Natel \* : .....

E-mail \* : .....

#### Nature de la location

Evénement \* : .....

Date de location \* : .....

Périodicité : du ..... au .....

Horaire : de ..... à .....

Manifestation publique \* :  Oui  Non

*Lors d'une manifestation publique vous devez soumettre une demande d'autorisation à annexer à ce formulaire (coût en sus). Le lien pour les formulaires est disponible sur le site internet de la Commune.*

#### Locaux à louer (plusieurs coches possibles)

Salle 1 de 100 m<sup>2</sup>

Salle 2 de 100 m<sup>2</sup>

Salle 3 de 100 m<sup>2</sup>

Scène de 100 m<sup>2</sup>

Cuisine **L'utilisation de la cuisine est subordonnée à l'accord préalable du comité de l'Intersociété (Mme Judy Papaux 026 411 32 72)**

## Divers

- Bar du foyer
- Tables hautes (5 disponibles) .... pces
- Trois éléments mobiles de bar
- Cordage pour la scène
- Pupitre de conférence
- Pont roulant (pour montage de décoration ou installation spéciale d'éclairage au plafond)
- Sonorisation :  Micros sans fil (3x)  Micros cravate (2x)
  - 1 housse de protection
- Ecran projection :  Fixe (location salle 1+2)  Mobile
- Beamer :  Avec audio  Sans audio

## Processus

La **pré-réservation**, avec les indications de paiement, vous parviendra par mail dès vérification de votre demande

La **réservation définitive**, avec les indications pour la réception des clés, vous parviendra dès paiement de la location à effectuer dans les 10 jours (passé ce délai la pré-réservation sera annulée).

## Diverses clauses

Lors de la première location, l'administration communale est en droit d'exiger les statuts de l'Association ou de la Société locatrice.

En cas de non-respect des règles d'utilisation et de dégâts qui seraient constatés, nous vous facturerons les frais y relatifs.

Lors de locations par des personnes privées, celles-ci doivent attester que les locaux seront utilisés personnellement et non pas par une personne, société ou entreprise tierce.

Le soussigné confirme la validité des données inscrites, la prise de connaissance et l'acceptation :

- Règlement Général
- Règlement d'utilisation spécifique

Lieu et date : .....

Signature : .....